

Les infos

Vendredi 10 décembre 2010



500 EUROS

La direction a finalement proposé aux organisations syndicales d'augmenter le salaire annuel de base de 1% en 2011, avec un minimum fixé à 500€. L'augmentation sera versée sous forme de prime avec la paye de janvier puis intégrée dans le salaire au 1er janvier 2012. A cette augmentation s'ajoute une revalorisation des minima et des garanties de l'accord social ainsi qu'un « dividende du travail symbolique » de 100€. Rappelons que cette avancée répond à une contreproposition syndicale commune, ce qui a permis d'obtenir un relèvement notable des moyens consacrés à la négociation collective. L'impact est du niveau « d'avant la crise » soit 19 millions d'euros, et le plancher touchera 30.000 salariés sur les 37.000 concernés, pour un salaire de 20.000€, l'augmentation est de 2,5% réels. Il faut rappeler que ceux qui perçoivent un variable ou un bonus supérieur à 12.000€ sont exclus. Pour mesurer l'effet final, il faudra ajouter le relèvement des minima ainsi que les mesures qui relèvent de la négociation en cours sur la réduction des écarts salariaux dont l'impact devrait être de plusieurs millions d'euros. La CFDT, la CFTC et le SNB ont annoncé en séance qu'ils seraient signataires de l'accord, FO et la CGT ont réservé leur réponse pour consulter. La séance de signature devrait être convoquée à mi-décembre.

TU CLIQUES, TU CLIQUES !

La campagne d'évaluations continue de faire des vagues et des mécontents. SGCIB s'est particulièrement illustrée en la matière en fixant la date limite au 7 décembre, date qui n'a pu évidemment pas être respectée dans de bonnes conditions. Les managers étant menacés de représailles sur leur rémunération s'ils n'avaient pas 100% de formulaires validés le 7 se sont affolés et ont souvent franchis la ligne jaune pour obtenir le clic final du salarié... nous ne citerons pas le nom du RH qui écrit au salarié qui lui demande de respecter le délai de 48h : « tu ne dois pas bloquer le processus pour des détails techniques » ! Tout ceci a conduit la CGT à demander le report de la date limite et la reprise des évaluations pour tous les salariés qui ont subi une évaluation parfaitement en dehors des règles fixées par la DRH elle-même. Selon l'expression désormais consacrée, cette campagne pourrait être notée : « en dessous des attentes » !

NOIX D'HONNEUR

... au patron du PSC de Rennes qui n'a rien trouvé de mieux lors du blocage des routes de Bretagne que d'exiger de son personnel de compenser par des RTT ou des congés les journées de travail manquées du fait de ce blocage... on imagine sans peine maintenant que l'île de France est touchée ce que donneraient ses directives appliquées aux quelques milliers de personnes engluées dans les difficultés de transports... Pourquoi les bougres ne se sont-ils pas équipés de skis ou de raquettes pour venir au boulot ? S'ils sont restés chez eux, c'est bien par pure fainéantise pour s'offrir des jours de repos comme des écoliers. A l'égal du ministre qui a prononcé ces mots : « pour ramasser la neige, il faut qu'elle soit tombée », pour le patron du PSC de Rennes « la neige, ça n'empêche pas de venir bosser »... à pied !



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT